

Du nouveau pour s'inscrire pour le stationnement à Vallorcine

Depuis le milieu d'année, le stationnement à Vallorcine est devenu en grande partie payant. Près de 590 véhicules ont été enregistrés !

Afin de simplifier l'enregistrement des véhicules stationnant sur la commune et de faciliter le paiement (le cas échéant), le Conseil Municipal a choisi d'adhérer à une application : [Garezvous](https://www.garezvous.fr/).

Il faut tout d'abord se connecter et créer son compte, puis le site permet à tous de s'inscrire en ligne en joignant également les pièces justificatives nécessaires. Ainsi, tout ce qui concerne le stationnement pourra dorénavant se faire via le site [Garezvous](https://www.garezvous.fr/). Le compte est créé pour un an à partir de la date d'enregistrement.

Les avantages de ce site sont nombreux et concernent toutes les personnes susceptibles de stationner sur le territoire de Vallorcine :

- Les résidents principaux et secondaires s'enregistrent directement en ligne (en joignant les pièces justificatives) et mettent à jour chaque année leur demande en ligne pour continuer de bénéficier du stationnement gratuit.
- Les locataires de meublés s'enregistrent en ligne (en joignant les pièces justificatives) et règlent le montant directement sur le site.
- Les saisonniers s'enregistrent directement en ligne en joignant leur contrat de travail (et les pièces justificatives)
- Les détenteurs de la carte Viacham comme les véhicules des structures professionnelles s'enregistrent et règlent, le cas échéant, les 50€ en ligne.

Le paiement en ligne peut s'effectuer en amont de la venue, une facture sera envoyée à l'adresse mail enregistrée.

Règles de stationnement sur la commune de Vallorcine :

Pour les résidents (principaux et secondaires) :
tous les parkings sont gratuits !
Pour les saisonniers : tous les parkings sont gratuits !
Pour les locataires de meublés dans les hameaux : forfait de 25€/semaine pour l'accès à tous les stationnements

APRÈS ENREGISTREMENT SUR LE SITE GAREZVOUS
<https://www.garezvous.fr/>
(ou à la mairie de Vallorcine)

| | |
|---|--|
| <p>Stationnement payant : Parking du Buet Parking du Tacul (en face de de la résidence Dormio et souterrain) Parkings de la Gare et de la Chaufferie (bas)</p> | <p>Stationnement en zone bleue (2h) : Parking de la Mairie (pour ceux qui se rendent en mairie) Parking de l'Office de Tourisme</p> |
| <p>Pour les détenteurs de la carte Viacham, <u>APRÈS ENREGISTREMENT SUR LE SITE GAREZVOUS</u> <u>(ou à la mairie de Vallorcine):</u> Gratuité sur le parking de la Gare de Vallorcine Forfait de 50€/an pour l'ensemble des parkings payants</p> <p>Pour les véhicules des structures professionnelles (Compagnie des Guides, Écoles de ski...) Forfait de 50€/an</p> <p>Pour les détenteurs d'un contrat de travail à Vallorcine et habitant sur le territoire de la CCVCMB <u>APRÈS ENREGISTREMENT SUR LE SITE GAREZVOUS</u> <u>(ou à la mairie de Vallorcine):</u> Gratuité sur l'ensemble des parkings payants</p> | |
| <p>Pour tous les autres (aux horodateurs) : 2h gratuites 3€ pour 5h 5€ pour la journée</p> <p>Moyens de paiement : Espèces, carte bancaire ou téléphone</p> | <p>Moyens d'enregistrement : <u>ALLER SUR LE SITE GAREZVOUS</u> <u>(ou à la mairie de Vallorcine):</u> - Carte grise du / des véhicule(s) - Justificatif de domicile (facture, taxe foncière...) - Pièce d'identité - Le cas échéant contrat de travail - Carte Viacham pour les habitants de la Vallée</p> |